

# CARROSSERIE-RÉPARATION



#réparation

#restauration

#restructuration

#technologie



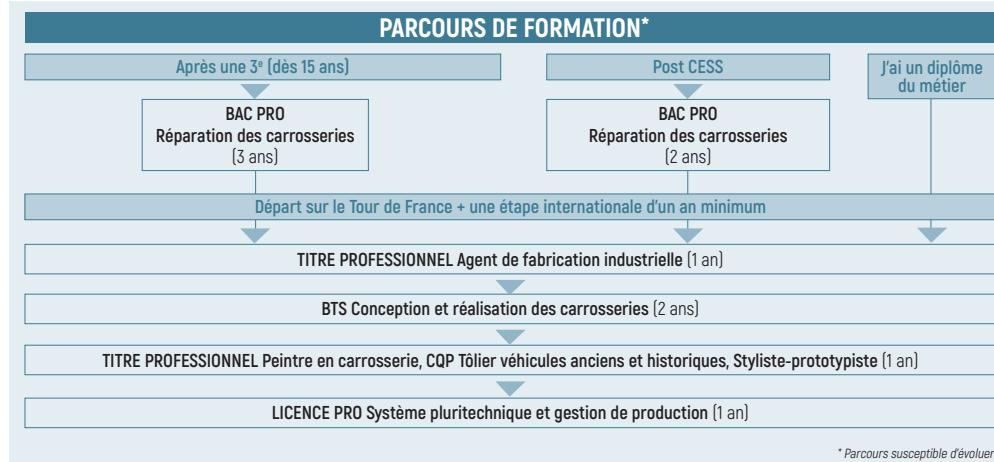
Le carrossier réparateur ou la carrossière réparatrice prépare son intervention sur un véhicule en identifiant les éléments à réparer ou à changer. Il/elle remet en état ce qui peut l'être par débosselage et planage ou bien remplace les éléments trop endommagés. Il/elle maîtrise les techniques traditionnelles du travail des métaux et les divers procédés d'assemblage (rivetage, soudage...), mais doit aussi connaître celui des nouveaux matériaux tels que le plastique et les résines. Il/elle effectue également des travaux sur la structure du véhicule (redressement, remise en ligne du châssis) et réalise des contrôles à l'aide d'un banc de mesure en se conformant aux prescriptions du constructeur. Il/elle peut exercer chez les concessionnaires ou dans des ateliers spécialisés et multimarques.

## DÉBOUCHÉS

Ouvrier(ère) qualifié(e) – Technicien(ne) qualifié(e) –  
Responsable d'atelier – Formateur(trice) –  
Chef(fe) d'entreprise...

## RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 700 € en début de carrière  
et à partir de 3 000 €  
pour un(e) responsable d'atelier.



Les diplômes obtenus sont des diplômes français